

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 829
42 - Loire
ASSOCIATIONS
Modifications

Déclaration à la préfecture de la Loire
TIR AU VOL DU VELAY.

Nouvel objet : pratique et enseignement du tir sportif aux armes de chasse suivant les règlements techniques de la Fédération Française de Ball Trap qui régit cette discipline ; organisation de compétitions, de concours et de manifestations diverses correspondant à son objet, l'organisation de formation, de stages, de conférences se rapportant au maniement des armes de chasse dans les conditions optimales de sécurité ; contribution à la promotion du ball-trap ; en général tout ce qui est lié à la pratique du tir en entraînement et en compétition ; les règles déontologiques du sport défini par le C.N.O.S.F. doivent être respectées

Siège social : 4, chemin des Rossignols, 42500 Le Chambon-Feugerolles.

Date de la déclaration : 29 mars 2019.